

PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE LA FONDATION ALIOU ARDO SOW (2023-2028)

LA VISION

En adéquation avec les fondements des politiques de développement économique et social du Sénégal, la vision de la Fondation est ainsi formulée :

"L'action au service des causes humaines".

LES VALEURS DE LA FONDATION

La Fondation est irriguée par des valeurs fondamentales, à savoir :

• L'ESPRIT D'INNOVATION ET LA CREATIVITE

La Fondation entend être innovante et créatrice pour s'adapter au contexte socio-économique changeant dans un monde en perpétuelle mutation.

• LA SOLIDARITE ET LA PROMOTION DE LA DIGNITE HUMAINE

Les actions de la Fondation doivent être gouvernées par le principe de solidarité à l'endroit des couches sociales vulnérables, dans le strict respect de la dignité humaine, conformément à l'exemple donné par son fondateur-parrain.

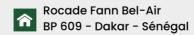
• L'EQUITE

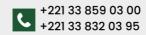
La Fondation doit se départir de toute iniquité de nature à promouvoir la discrimination envers les cibles.

• LA TRANSPARENCE

Les actes posés par la Fondation doivent être gouvernés par une transparence absolue.

NINEA: 47636620G0









Les enjeux et les objectifs stratégiques de la Fondation

LES ENJEUX

Les activités de la Fondation ont contribué à l'amélioration du vécu de milliers de compatriotes, notamment dans le domaine de la santé, l'éducation et de la sécurité alimentaire.

Compte tenu de la forte demande que polarise la Fondation et de l'espoir qu'elle suscite au près d'un nombre de personnes de plus en plus important, les enjeux majeurs auxquels elle est confrontée résident dans sa capacité à satisfaire le maximum de demandeurs, en zone urbaine comme en zone rurale et à pérenniser cette démarche.

LES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Le présent plan est sous-tendu par quatre (04) objectifs stratégiques :

- **Objectif stratégique 1** : mettre en cohérence le cadre institutionnel et organisationnel ;
- Objectif stratégique 2 : optimiser la gouvernance financière ;
- **Objectif stratégique 3** : renforcer significativement les actions de la Fondation en matière de santé et d'éducation ;
- Objectif stratégique 4 : promouvoir des projets socio-économiques et appuyer la résilience des ménages vulnérables ;
- Objectif stratégique 5 : développer la coopération.





 Objectif stratégique 1 : mettre en cohérence le cadre institutionnel, organisationnel et fonctionnel

Lignes d'actions

- Procéder à la mutation du patrimoine immobilier ;
- Tenir des sessions régulières au niveau du Conseil de Fondation (à partir de 2023);
- Relancer les Ministères concernés aux fins de la désignation de leurs représentants au Conseil de Fondation (2023);
- Se doter d'un manuel de procédures (2023);
- Procéder annuellement à l'inventaire de l'actif et du passif de la Fondation (à partir de 2023);
- Doter progressivement la Fondation de ressources humaines qualifiées, conformément à l'organigramme validé (2023-2024);
- Mettre en place une cellule de contrôle interne (2023);
- Finaliser les procédures de mutation du patrimoine immobilier (20232024);
- Doter la Fondation de locaux fonctionnels et équipés et de matériel de mobilité (2023);
- Décentraliser l'action de la Fondation (à partir de 2024);
 promouvoir la visibilité de la Fondation (à partir de 2023)



- Objectif stratégique 2 : optimiser la gouvernance financière
- Lignes d'actions
 - Voter annuellement un budget dédié à la Fondation en fonction des actions prévues et des ressources projetées (à partir de 2023);
 - Améliorer le recouvrement des recettes issues du patrimoine immobilier (à partir de 2023);
 - Élaborer à l'interne les états financiers à la fin de chaque gestion et les faire certifier par un expert-comptable agréé (annuellement);
- Objectif stratégique 3 : renforcer significativement les actions de la Fondation en matière de santé et d'éducation.

Lignes d'actions

- Favoriser l'accès aux traitements et soins médicaux au plus grand nombre (à partir de 2023);
- Promouvoir la réussite scolaire d'élèves et d'étudiants issus de familles défavorisées (2020);
- Promouvoir l'excellence;
- Appuyer les écoles ;
- Appuyer les « daaras », conformément à la politique de l'État (2020); appuyer des lieux de culte religieux.



• Objectif stratégique 4 : promouvoir des projets socio-économiques et appuyer la résilience des ménages vulnérables.

Lignes d'actions

- Accompagner des associations, GIE ou personnes individuelles promoteurs de projets, en matière de financement dans le domaine des activités d'ordre socioéconomique en milieu urbain ou rural (à partir de 2023);
- Contribuer à la sécurité hydrique ou en matière d'hygiène, notamment en zone rurale (à partir de 2024) ;
- Appuyer la résilience de ménages vulnérables en matière de sécurité alimentaire ou d'autres contingences sociales (à partir de 2023).
- Objectif stratégique 5 : développer la coopération.

Lignes d'actions

- Chercher à identifier au niveau national et international des partenaires potentiels;
- Partager le plan stratégique avec des partenaires potentiels (à partir de 2023);
- Conclure et mettre en œuvre des conventions de partenariat (selon opportunité)
- Introduire des requêtes pour des appuis institutionnels ou financiers (au besoin).





MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

Le pilotage du plan stratégique est assuré par l'Administrateur général de la Fondation qui met en place un comité de suivi chargé :

- de la coordination de la mise en œuvre des différentes lignes d'actions ;
- de l'évaluation des budgets à affecter à la réalisation des actions ;
- du suivi de l'exécution du plan d'action ;
- de la production des rapports à soumettre au Conseil de Fondation ;
- et de toute autres tâches liées à la mise en œuvre et le suivi du plan stratégique.

CONCLUSION

La démarche tendant d'une part, à mieux structurer et organiser la Fondation Aliou Ardo SOW (FASS) et d'autre part à diversifier, à planifier et à mettre en œuvre ses actions conformément aux principes de gestion axée sur les résultats (GAR), constitue un défi majeur.

A cet égard, ce plan a l'ambition de proposer une réponse crédible.

Les facteurs de risque liés à la mise en œuvre du plan sont minimes, voire inexistants, dès lors que les organes de la Fondation et les parties prenantes s'engagent solidairement et pleinement à soutenir la démarche.

Le devoir de reconnaissance et de mémoire à l'endroit de l'illustre fondateur parrain, Alou Ardo SOW qui a consacré toute sa vie au service des Humains, est à ce p